

Contribution de Mme Annie POUPON en date 06 février 2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

citoyenne de Nice, engagée au parti communiste émet un avis défavorable sur les points suivants du projet Haliotis :

* Si d'une part, il est prévu de réduire la consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement de la station d'épuration par l'introduction de technologies récentes et d'autre part, produire de l'énergie sous forme de bio méthane à partir des boues produites par l'épuration (réduction du volume des boues résiduelles à évacuer, et également à une diminution des émissions de polluants atmosphériques liées aux transports). À l'usage, le bio méthane rejette autant de CO₂ que le gaz naturel. Il est donc incorrect d'affirmer qu'il réduit davantage les émissions de gaz à effet de serre.

* Le projet prévoit de mettre en œuvre la réutilisation des eaux usées traitées afin de les envoyer dans le réseau d'eau brute de la Métropole Nice Côte d'Azur. Ces eaux usées traitées pourront servir à l'arrosage des espaces verts ou au nettoyage de la voirie, l'investissement dans pour le renouvellement du réseau est-il prévu, et ces eaux pourront elles utilisées partout dans la cité au regard du vallonnement de Nice ?

Annie Poupon
annie.poupon18@orange.fr